



Déclaration de Son Excellence Monsieur Elias Mpedi Magosi, Secrétaire exécutif de la SADC, à l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe le 13 octobre 2023

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se joint à la communauté internationale pour commémorer la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe de cette année, célébrée le 13 octobre 2023, en appelant la communauté mondiale à redoubler d'efforts pour atténuer les impacts des catastrophes.

Cette année, la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe est célébrée sous le thème **"Lutter contre les inégalités pour un avenir résilient"**. Les inégalités d'accès aux services sociaux fondamentaux, tels que les services financiers et les assurances, mettent de nombreuses personnes en situation de risque, les exposant ainsi aux périls des catastrophes. Ce qui est préoccupant, c'est que les conséquences des catastrophes non seulement accentuent ces inégalités, mais contribuent également à pousser davantage de personnes dans la pauvreté.

La SADC constate avec inquiétude ces inégalités et ces incohérences et s'engage donc, par le biais de son Plan indicatif régional de développement stratégique 2020-2030, à améliorer la gestion des risques de catastrophe pour soutenir la résilience et l'intégration régionales.

Au niveau national, les États membres de la SADC ont démontré cet engagement en intégrant et en mettant en œuvre le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) et en adoptant le programme d'action de l'Union africaine pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en matière de RRC. À ce jour, tous les États membres de la SADC sont en train de mettre en œuvre des stratégies nationales de RRC conformes au Cadre de Sendai, tandis que d'autres s'efforcent d'harmoniser leurs stratégies avec ce Cadre mondial. Cet engagement a également été démontré par l'opérationnalisation du Centre d'opérations humanitaires et d'urgence de la SADC (SHOC), basé à Nacala, au Mozambique. Ce Centre garantira une gestion coordonnée des risques de catastrophe dans la Région.

Alors que nous commémorons cette journée, j'appelle les États membres de la SADC et la communauté internationale à redoubler d'efforts pour atténuer les effets des catastrophes, notamment en poursuivant la réduction du réchauffement climatique et des effets du changement climatique, en intensifiant les efforts et les investissements dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, en renforçant la résilience et en élaborant des mesures visant à garantir un accès égal aux services sociaux de base. Toutes ces actions sont destinées à garantir que les efforts de gestion des risques de catastrophe, y compris les systèmes d'alerte précoce, protègent l'ensemble de la population mondiale d'ici 2027. Ce n'est qu'à travers une action coordonnée et délibérée que nous pourrons réaliser une réduction significative des risques de catastrophe pour tous.

La Région de la SADC continue d'être aux prises avec les conséquences dévastatrices des catastrophes, qui se traduisent trop souvent par la perte de vies humaines et la destruction considérable de biens et d'infrastructures. Il est prévu que ces catastrophes continueront à s'intensifier en fréquence et en ampleur dans un avenir prévisible, avec des conséquences économiques et sociales de plus en plus graves.

Entre février et mars 2023, le cyclone tropical catastrophique Freddy a ravagé la Région et a touché plus de deux (2) millions de personnes, entraînant un bilan cumulatif de 1 400 décès à Madagascar, au Malawi et au Mozambique. Les besoins en termes de reconstruction et de rétablissement après une telle catastrophe, avec la destruction de biens, d'infrastructures et d'actifs environnementaux, sont colossaux.

Le rapport de synthèse de l'évaluation et de l'analyse de la vulnérabilité régionale de la SADC pour l'année 2023 met en lumière les conséquences complexes résultant de problèmes structurels persistants et des chocs récents que la Région a subis. Il est estimé que 37,5 millions de personnes seront en insécurité alimentaire au cours de la période allant du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 dans huit États membres de la SADC ayant fourni des données. Cette situation nécessite des efforts renforcés et coordonnés au niveau régional en matière de réduction des risques de catastrophe, afin de garantir un accès équitable aux services de gestion des risques de catastrophe pour l'ensemble de la population.